

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 108, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Courrier de Roubaix

BUREAUX : ROUBAIX : Tél. 351-17
45, rue de la Chapelle, 45
TOURCOING : Tél. 9-85
3, rue Fédérale Lohoucq

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME.

QUAND LES NUITS DE LILLE LIVRENT LEURS SECRETS...

IV. - UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Je vais conter une affaire d'espionnage, en faisant parler la personne qui m'a mis au courant des faits et en « maquillant » certains détails et l'orthographe de quelques noms. Dès à présent, il est permis de dire que cette affaire qui a motivé l'intervention de la police lilloise, ne recevra jamais de solution. Ces espions ont de l'expérience et toutes précautions ont été prises désormais, depuis certaine alerte, pour que la bande puisse continuer ses criminelles opérations en toute tranquillité.

Faits et gestes d'un Allemand

Un marchand forain qui fréquente les marchés du Pas-de-Calais, vint un jour me rendre visite au journal et là, il prit des airs mystérieux pour me fixer rendez-vous dans un café de la place des Reignaux, à Lille.

Je me rendis à son invitation, une nuit de l'an dernier.

M. Henri L... c'est le nom de mon indicateur — me parla à peu près, en ces termes :

— Je connais un homme qui habite Lille et qui fait de l'espionnage pour l'Allemagne.

— Vous avez la preuve ?

— On n'a jamais la preuve de ces choses là.

— Mais sur quel repose votre accusation ?

— Sur les détails que je connais, en ce qui le concerne personnellement et sur les faits que je vais vous indiquer.

J'eus avec cet homme des relations cordiales, sans plus, quelque répugnance que j'aie à me lier avec les mâtèques qui tiennent le haut des trottoirs dans les rues du centre de la ville.

Randonnée nocturne avec une « beauté fatale »

Un soir, où je sentais monter en moi toutes les avidités, je frappai à la porte d'un de ses appartements. Il ouvrit après m'avoir posé, à la cantonade, de multiples questions. Dans son bureau, où il me reçut, se trouvait une dame magnifique genre « beauté fatale » et qui ne prononça jamais une parole.

L'homme me mit à l'aise, en m'informant que la femme ne parlait, ni ne comprenait un mot de français.

J'eus alors d'un stratagème de mon invention qui me réussit — du moins je le crus — plus que mon interlocuteur me fit confiance.

A la fin de notre conversation où il fut question d'espionnage — je ne crains pas de l'affirmer — l'homme me demanda de l'accompagner dans la banlieue lilloise où il avait une course urgente à faire en auto.

Quand le vin est tiré il faut le boire... Nous partîmes en auto, et si j'étais peu rassuré, j'avais une compensation : la « beauté fatale » avait pris place à côté de moi, à l'arrière de la voiture. L'auto passa sous la Porte de Roubaix



Une vue du quartier de FIVES-LILLE où le mâtèque-espion a un domicile sous la forme d'une maison de commerce.

— Voyons les détails qui font de cet homme, un espion.

— Il est le frère d'un espion allemand qui joua, ici à Lille, un double jeu pendant l'occupation allemande, et répandit la terreur dans la ville. Il a un pied-à-terre à Paris et trois domiciles à Lille, dont un sous la forme d'une maison de commerce à Fives et qui lui sert d'alibi. Les deux autres se trouvent dans le centre de la ville. C'est à l'un d'eux, dans la Grand Place qu'il se rencontre avec des Allemands dont l'un est domicilié à Paris.

Je notai ces renseignements tout en déplorant qu'ils manquaient de précision, mais il en est toujours ainsi en matière d'espionnage.

— Faisons un fait maintenant, décidément.

— Cet homme paraît être puissamment protégé ; en tout cas, il s'en flatte et par fanfaronnade il a tenté de le prouver. Il a d'ailleurs réussi ses expériences.

— Comment cela ?

— On le voit fréquentant les marchés de la région de Béthune où il n'hésita pas en certaines circonstances de déposer de sa bonne place, un vieux forain qui avait pour lui ce droit, vieux comme le monde, du premier occupant. Un jour, qu'un ancien combattant, la boutonnière ornée de rubans bien gagnés, osa lui résister, cet Allemand le gifla, et ce qui fut le pire, c'est que l'affaire eut son épilogue au Tribunal correctionnel qui condamna l'ancien poilu à 16 francs d'amende.

— Diable ! fis-je, assez impressionné par ce récit.

— Il y a mieux. A Lens, un jour, à la suite d'une discussion qu'il eut en plein marché avec un mien ami, ce louche individu s'écria : Attendez qu'il y ait bientôt une nouvelle guerre et vous verrez par ici comme je vous ferai crever tous, à salauds de Français que vous êtes ! J'ajoute qu'après cet outrage, personne ne broncha.

Idem, prit fin le récit de M. Henri L...

et, quand elle stoppa, je m'aperçus que nous étions en pleine campagne, à cent mètres du fort désaffecté de Mons-Berault.

Le mystérieux bonhomme descendit sans mot dire et disparut, à pied, dans la nuit. Je demeurai seul avec la dame magnifique.

Notre attente dura une heure.

FRED

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

MARIAGE D'ARTISTES



Le comédien français Charles BOYER, actuellement en Californie, où il tourne un film, vient d'épouser à YUMA une jeune artiste anglaise, Pat PATERSON. Voici les deux époux après leur mariage.

LIRE EN CINQUIÈME PAGE LE RÉVEIL DU CINÉMA

La prochaine séparation des Chambres

Elle n'aurait pas lieu avant le 15 ou le 16 mars

De la déclaration faite en séance par le président de la Chambre sur le sujet des prochaines réunions de l'Assemblée, il ressort que celle-ci ne pourra pas se séparer avant la fin de la semaine prochaine pour permettre au Sénat de se prononcer sur le projet relatif au marché du blé et sur un certain nombre d'autres textes législatifs en instance.

On considère, dans les milieux parlementaires que si les Chambres se séparent avant le 15 ou le 16 mars, elles pourront ne reprendre leurs travaux qu'après la session des conseils généraux, soit vers le 15 mai.

Pendant la durée de ces vacances, les commissions parlementaires d'enquête continueront à séder, sauf probablement pendant une huitaine de jours aux environs de Pâques.

LES AFFAIRES STAVISKY LES DIFFÉRENTES ENQUÊTES SEMBLENT MARQUER LE PAS

Tandis que la Sûreté générale recueillait de nouveaux témoignages relatifs aux escroqueries, elle ne relevait aucun fait susceptible de donner une nouvelle orientation aux recherches des assassins du conseiller Prince

HENRI DESBROSSES A ÉTÉ ARRÊTÉ ET ÉCROUÉ A BAYONNE ET UN MANDAT D'ARRÊT A ÉTÉ LANCÉ CONTRE HENRI VOIX

Le détail des témoins convoqués à la Sûreté générale au sujet de l'affaire Stavisky, fut poursuivi hier.

Le commissaire Peudepièce a entendu MM. Fernand Schmidt, ancien directeur de l'Empire. Ce témoin a expliqué dans quelles circonstances son ami Hayotte lui avait fait obtenir le poste de directeur du cercle hippique de la rue de Grammont en 1927, grâce à la pression intervention de Stavisky.

Invité à exposer s'il avait été appelé à jouer un rôle quelconque dans les opérations frauduleuses de Stavisky, le témoin a protesté de sa bonne foi en déclarant qu'il ignorait tout du passé de l'escroc Enfin, M. Schmidt a ajouté qu'il ignorait également la personnalité de celui qui lui avait offert le poste de directeur du Cercle Municipal de Bayonne.

Indépendamment de ces témoignages, la Sûreté a recueilli plusieurs autres déclarations après avoir reçu de nouvelles instructions du parquet.

D'autre part, le commissaire Martini a eu un entretien avec l'expert joaillier Seror, au sujet de la disparition, des bijoux du Crédit Municipal de Bayonne. La liste et la description de ces bijoux lui ont été remises à toutes fins utiles.

Ainsi, grâce à la perspicacité de la Banque Stavisky a échoué dans cette tentative d'escroquerie.

Une singulière photographie

Au cours de la visite effectuée, l'autre nuit, chez M^{me} Pingaud, avocat de Guiboud-Ribaudo par les magistrats, le défenseur de ce dernier leur a montré, paraît-il, une photographie sur laquelle se trouvent trois personnes, tout d'abord Stavisky, puis Garfunkel, qui fut poursuivi pendant la guerre dans des affaires de réformes frauduleuses, et enfin un avocat général de la Ire chambre de la Cour. Les trois hommes se donnent le bras fort amicalement.

Cependant les magistrats n'ont pas cru devoir saisir et mettre sous scellés cette photographie. Ils recherchaient, croit-on, des documents relatifs à l'information ouverte, il y a un mois environ, contre Guiboud-Ribaudo pour tentative d'escroquerie et touchant les démarches faites par lui pour une firme hollandaise.

M. Ordonneau n'aurait découvert chez l'avocat que des photographies dont il avait, dans son cabinet même, les originaux.

L'INTERROGATOIRE A BAYONNE D'HENRI DESBROSSES

Hier, a comparu, devant M. d'Uhal, M. Desbrosses, celui qui fut un des organisateurs du Crédit Municipal de Bayonne, peu après 9 heures.

L'inculpé arrive place Louis-Pasteur. Il est accueilli cette fois encore par le directeur des services photographiques ; le chapeau baissé sur les yeux, les mains dans les poches d'un pardessus marron foncé, l'inculpé voudrait passer inaperçu, mais il est repéré par les agents de la Sûreté.

L'interrogatoire commence aussitôt en présence de M. Verlaquet, expert-comptable, chargé d'apporter son témoignage sur les irrégularités qu'il a constatées et que le juge a relevées à la charge de M. Desbrosses.

C'est du Crédit Municipal d'Orléans qu'il est tout d'abord question, car M. Desbrosses en a été le directeur avant de venir à Bayonne. On établit certains points communs dans l'administration des deux établissements.

L'inculpé se défend mal, ses réponses sont évasives ; il laisse l'impression de ne pas vouloir dire exactement ce qu'il sait, tout cela est très lent et bien lent ; l'appareil, que la machine ne suffira pas à épurer toutes les questions que l'interrogatoire a accumulées pour établir nettement le rôle de M. Desbrosses tant à Orléans qu'à Bayonne.

En effet, à 11 h. 50, l'inculpé sort du cabinet de M. d'Uhal, l'interrogatoire devant reprendre à 14 h. 30.

Le parti radical-socialiste a exclu Bonnaire et Garat

Le bureau du comité exécutif, usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée extraordinaire du 5 mars dernier, a prononcé, à l'unanimité, l'exclusion de MM. Bonnaire et Garat, députés adhérents au parti.

Le bureau suit quotidiennement les opérations de la Justice et les travaux de la Commission parlementaire d'enquête, de façon à poursuivre, sans faiblesse et sans retard, l'œuvre d'épuration qui lui a été confiée.

M^{me} Lucienne Boyer et le seuple Romagnolo

A son retour d'une tournée en Afrique du Nord, au sujet de l'information publiée par un journal de Paris, la mettant en cause à propos de l'affaire Stavisky,



Voici une œuvre d'une cuisante actualité exposée au Salon des Humoristes qu'il vient d'ouvrir ses portes à PARIS.

Stavisky avait tenté d'opérer à Tours

Alexandre Stavisky n'était pas inconnu à Tours où il déploya à une certaine époque une activité dangereuse.

En 1929, la S.I.M.A., dont Stavisky était directeur, sollicita une société industrielle Tourangelle de St-Pierre-des-Corps pour la fabrication de matériel. Des traités furent remis à l'exécution à une banque de Tours.

Après quelques mois, la S.I.M.A. demanda des délais sollicités par Stavisky en personne. La Banque refusa. Le Tribunal de commerce rendit un premier jugement, condamnant les débiteurs.

C'est à ce moment que pour freiner l'action de la Justice, la Compagnie foncière d'entreprises, qui signait également Stavisky, porta plainte à son tour contre la Société Tourangelle et contre la Banque qui avait exécuté les effets.

Ainsi, Stavisky comptait provoquer une instruction. C'est à ce moment que le directeur de la Banque ayant appris que certaines traites n'étaient pas dues déposa une plainte en escroquerie contre le général Bardet de Pourtout et Stavisky.

De nouvelles sollicitations furent alors entreprises par Stavisky et ses avocats. En fin de compte, Bonnaire apporta les fonds, mais déjà la police judiciaire avait ouvert une enquête et le rapport Cousin était déposé. La Compagnie Foncière remboursa d'ailleurs intégralement la Banque plaignante.

Stavisky avait tenté d'opérer à Tours

Plus intéressant devait être le témoignage fourni par M. Beziers, surveillant à la Compagnie du Nord, qui convoqua le train 131, de Paris à Fécamp, le 12 mars.

Entre Paris et Fécamp, dit-il, j'ai traversé plusieurs fois le wagon de deuxième classe dans lequel se trouvait M. Cornu, et j'ai remarqué qu'un homme ressemblait constamment dans le couloir, debout, paraissant attendre quelque chose. Je me suis étonné que cet individu n'aille pas comme les autres voyageurs se reposer durant la nuit, mais ce qui me parut le plus curieux, c'est qu'après avoir dépassé Tergnier, je ne l'ai plus revu dans le couloir.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE DRAME DE SAINT-QUENTIN RESTE MYSTÉRIEUX

UN CRIME EST POSSIBLE, MAIS L'HYPOTHÈSE D'UNE AGRESSION SIMULÉE N'EST PAS REJETÉE TANDIS QUE L'ENQUÊTE CONTINUE



EN HAUT, à gauche : M. CORNU-GILLES, la victime. A droite : Le corps emmené en camionnette du cimetière Saint-Jean où a eu lieu l'autopsie. — EN BAS : Deux des principaux témoins, M. MARCEAU FEZIER, surveillant et M. TREMIER, chef de police du chemin de fer à TERGNIER, arrivant à SAINT-QUENTIN... suivis de près par l'inspecteur BOUDOU, qui a enquêté à PARIS.

Les investigations se poursuivent sans interruption, mais des circonstances mystérieuses encore entourent la fin tragique de M. Louis Cornu Gilles, le négociant parisien, que l'on ne peut encore dire quelle sera l'orientation de l'enquête.

Nous écrivions hier que 3 hypothèses pouvaient être envisagées : crime, suicide, accident, et nous en ajoutions une quatrième : simulation d'agression suivie de vol.

Après les recherches faites hier, il apparaît que la version d'un accident comme celle d'un suicide doit être abandonnée. On connaît, en effet, le wagon dans lequel se trouvait M. Louis Cornu. C'est une voiture néerlandaise de 2^e classe, qui n'a de porte qu'à ses extrémités.

M. Goudou, inspecteur de la brigade mobile de Reims, qui a examiné la voiture garée à Paris, a constaté que si la portière avait été ouverte, elle n'aurait pu se refermer le train étant en marche, le contrôleur ou les voyageurs se seraient, certes, alors aperçus de cette anomalie.

En admettant le suicide ou l'accident, on expliquerait par un vol la disparition du chapeau du marié et de la sacoche du négociant. Mais quel voleur si inexpérimenté fut-il, aurait été s'emparer d'un pardessus qui ne pouvait avoir grande valeur et surtout d'un encombrant chapeau ?

Abandonnons donc, comme les enquêteurs, toute idée de suicide, le commerçant pouvant à Paris mieux qu'ailleurs mettre à exécution une funeste résolution, et toute idée d'accident.

Nous allons résumer les événements de la journée d'hier, montrer que les faits nouveaux que l'on connaît renforcent, les uns la version d'une agression simulée, les autres celle d'un crime, mais qu'en

Le corps a été ramené à Paris

Hier matin, dès la première heure, MM. Jardiner, inspecteur principal et Blémant, inspecteurs de la police mobile se sont rendus sur les lieux du drame pour se livrer à de nouvelles recherches. Ils étaient accompagnés de M. Nickle, chef de gare principal et des inspecteurs du réseau. Les recherches ne donnèrent aucun résultat. De guerre lasse, les enquêteurs revinrent à Saint-Quentin, où venait d'arriver la belle-sœur de M. Cornu, Mme de Gironde. Cette dernière s'était rendue au cimetière Saint-Jean, où le corps de son parent défunt avait été déposé à la morgue. A 15 h., le cadavre était mis en bière et amené vers Paris.

Des voyageurs suspects

Plus intéressant devait être le témoignage fourni par M. Beziers, surveillant à la Compagnie du Nord, qui convoqua le train 131, de Paris à Fécamp, le 12 mars.

Entre Paris et Fécamp, dit-il, j'ai traversé plusieurs fois le wagon de deuxième classe dans lequel se trouvait M. Cornu, et j'ai remarqué qu'un homme ressemblait constamment dans le couloir, debout, paraissant attendre quelque chose. Je me suis étonné que cet individu n'aille pas comme les autres voyageurs se reposer durant la nuit, mais ce qui me parut le plus curieux, c'est qu'après avoir dépassé Tergnier, je ne l'ai plus revu dans le couloir.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LA CRÉATION D'UN QUAÏ AVEC PIPES-LINES EST PRÉVUE A BOULOGNE-SUR-MER POUR LE TRANSPORT DES COMBUSTIBLES LIQUIDES



EN HAUT : L'emplacement réservé à l'appontement, entre le chenal et le bassin Loubet. — EN BAS : Quelques bateaux de plaisance dans leur port, qui devra être déplacé.

Le développement rapide mais rationnel des moyens de pêche : chalutiers, dryfters et lougres, et des divers appareils actionnant la machinerie complémentaire, a engendré une consommation plus importante des essences de pétrole et de mazout.

Boulogne-sur-Mer, au triple point de vue, port transatlantique, marchand et de pêche, ne possède pas encore d'approvisionnement en combustibles liquides. La Chambre de Commerce qui ne perd aucune occasion de mettre plus d'avantages naturels d'accord avec les Services Maritimes, a envisagé la création d'un port où arriveront les navires-citernes.

C'est ainsi qu'un projet va recevoir prochainement son plein effet. Entre la sortie du chenal, derrière le bâtiment

Ecroué !

Aussi, hier, Henri Desbrosses, ancien directeur du Crédit Municipal d'Orléans et l'un des organisateurs de l'établissement similaire de Bayonne, a été placé sous mandat de dépôt, à 18 h. 15, et écroué à la prison de Bayonne un quart d'heure plus tard, sous l'inculpation de complicité d'escroquerie.

Stavisky avait tenté d'opérer à Tours

Après quelques mois, la S.I.M.A. demanda des délais sollicités par Stavisky en personne. La Banque refusa. Le Tribunal de commerce rendit un premier jugement, condamnant les débiteurs.

C'est à ce moment que pour freiner l'action de la Justice, la Compagnie foncière d'entreprises, qui signait également Stavisky, porta plainte à son tour contre la Société Tourangelle et contre la Banque qui avait exécuté les effets.

Ainsi, Stavisky comptait provoquer une instruction. C'est à ce moment que le directeur de la Banque ayant appris que certaines traites n'étaient pas dues déposa une plainte en escroquerie contre le général Bardet de Pourtout et Stavisky.

De nouvelles sollicitations furent alors entreprises par Stavisky et ses avocats. En fin de compte, Bonnaire apporta les fonds, mais déjà la police judiciaire avait ouvert une enquête et le rapport Cousin était déposé. La Compagnie Foncière remboursa d'ailleurs intégralement la Banque plaignante.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE « LA SOLIDARITÉ LAIQUE DU NORD »

« La Solidarité Laïque du Nord », l'importante association d'instituteurs et d'institutrices qui travaille et lutte pour défendre les intérêts matériels et moraux de ses quelque 6.000 adhérents, tenait jeudi après-midi, à l'École Macé, à Lille, son assemblée générale.

MM. RICHEZ, président ; MONFROY, vice-président ; Mme PROULLE, vice-présidente ; MM. NIGEON, trésorier ; DUPONT et MORONVILLE, secrétaires ; PANIEZ, membre du Comité, composent le bureau.

La séance, qui dura plus de deux heures, fut consacrée à l'examen de nombreuses questions intéressant tout particulièrement les responsabilités professionnelles des membres de l'Enseignement.

Le matin, le Comité de « La Solidarité Laïque du Nord » s'était réuni en Conseil d'administration, pour examiner, comme chaque année, les principes de l'organisation intérieure de la Société.



Les membres du Comité de « La Solidarité Laïque du Nord » entourant leur Président M. RICHEZ, qui l'on voit au centre du premier rang, ayant à sa droite Mme PROULLE, vice-présidente ; M. NIGEON, trésorier et M. MORONVILLE, secrétaire et, à sa gauche, M. MONFROY, vice-président ; M. DUPONT, secrétaire et M. PANIEZ, membre du Comité.

LIRE EN DEUXIÈME PAGE NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

DE LA MORT A L'AMOUR

PAR PIERRE LAVAU